



MICHEL FORISSIER

Sénateur du Rhône et de la Métropole de Lyon

Communiqué de presse

Lyon, le 7 mai 2019

Lors d'une réunion à Matignon, le Premier Ministre a déclaré vouloir une mobilisation générale sur les questions liées à l'emploi et à l'apprentissage. Depuis le début de mon mandat de Sénateur, j'ai fait de ces questions ma priorité. En tant que chef d'entreprise, j'ai moi-même formé de plusieurs apprentis, fort d'une connaissance et d'une expérience à apporter sur ces questions, le Président de la commission des affaires sociales du Sénat a décidé de m'accorder sa confiance pour conduire les travaux sur les textes portant sur l'apprentissage. J'ai été rapporteur de 3 lois relatives aux questions liées à l'apprentissage dont la dernière remonte à l'été 2018. A cette époque, nous avons, avec mes collègues Catherine FOURNIER, Philippe MOUILLER et Frédérique PUISSAT posé un diagnostic qui appelait des solutions efficaces au problème de la valorisation de l'apprentissage dans notre pays. Le Sénat avait alors émis de nombreuses propositions qui allaient dans le sens d'une réduction significative du chômage en valorisant les secteurs d'activité qui recrutent.

Ce projet s'articulait autour d'une coopération forte entre l'État et les Régions permettant ainsi d'adapter l'offre aux besoins des territoires.

Lors de la commission mixte paritaire du 30 juillet 2018, le Gouvernement et les Députés de la République en Marche ont rejeté en bloc l'ensemble de ces propositions. Du haut de sa tour d'ivoire, le Gouvernement, persuadé de détenir la vérité, refusait toute négociation et la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel ne permet pas les avancées qui nous aurions pu espérer au début de son élaboration.

L'erreur fondamentale du Gouvernement est d'avoir méprisé les Régions en leur enlevant les moyens de mettre en place des initiatives locales, son propos n'est pas crédible. Au contraire, seule la logique de la décentralisation peut permettre aux Régions, qui portent la compétence économique, d'être aux côtés des entreprises pour faire avancer l'apprentissage et l'emploi.

Contact presse : 04 72 45 16 14 / m.forissier@senat.fr